

# Embonpoint au vêlage: acétonémie!

Quelles sont les causes de l'acétonémie et que les agriculteurs et les éleveurs peuvent-ils faire pour l'éviter?

La vache Ida a mis au monde un joli veau il y a une semaine, et elle devrait maintenant passer à son activité principale, la production de lait. Ida ne semble cependant pas bien se remettre du vêlage, sa production laitière est nettement en dessous de ses possibilités et son appétit est plutôt maigre. Ses bouses sont en outre foncées et plutôt trop fermes. Quand le contrôleur du lait est arrivé le matin dans l'étable, il a dit au paysan: «Je sens qu'une de tes vaches souffre d'acétonémie.» Il y a vraiment des gens dont l'odorat peut détecter une acétonémie.

## Causes: Faiblesse ou surpoids

Les acétonémies surviennent quand les besoins énergétiques des vaches ne peuvent pas être couverts par les fourrages en début de lactation. Elles puisent alors dans leurs réserves corporelles en décomposant des graisses qui sont essentiellement transformées dans le foie en sucres pour la production laitière. Si cette décomposition est trop rapide et exagérée, les cellules hépatiques sont dépassées et la décomposition des graisses s'arrête au niveau des corps cétoniques. Ce processus est en soi normal vu que toutes les vaches présentent un déficit d'énergie en début de lactation, mais le risque d'acétonémie augmente si une vache vèle en étant trop grasse (BCS > 3,5) ou que son appétit est diminué par d'autres maladies comme p. ex. la fièvre du lait. Les symptômes de la maladie ne sont la plupart du temps identifiables que par des analyses de sang, d'urine ou de lait: un rapport graisse/protéine du lait de plus de 1,5 est une indication. Les maladies secondaires peuvent être des troubles de la fécondité ou des infections comme les mammites et les métrites (inflammations de la matrice).

## Assurer une bonne alimentation après le vêlage

Vu que l'acétonémie est avant tout une maladie des vaches à haut rendement, elle devrait survenir nettement plus rare-

ment dans les troupeaux laitiers bio. Il faut cependant veiller à ce que les vaches ne soient pas trop grasses au moment du vêlage, mais aussi à optimiser leur alimentation pendant les premières semaines. La ration doit contenir au début de la lactation beaucoup d'énergie mais suffisamment de structure à ruminer. Du foin de 1<sup>ère</sup> coupe convient p. ex. très bien. Si un ensilage présente de trop hautes teneurs en acide butyrique, il ne faut pas en donner aux vaches en début de lactation. Il faut assurer une consommation maximale de fourrages en supprimant les perturbations et en affourageant si possible ad libitum. Les vaches dont le métabolisme est fragile doivent être exclues de la sélection. *Christophe Notz, FiBL*



## Produits pour traiter les acétonémies

Les aliments complémentaires pour traiter les acétonémies sont soumis au Cahier des charges de Bio Suisse. Les aliments non conformes au bio ne peuvent être utilisés que sur ordonnance vétérinaire dûment motivée et seulement si le FiBL a octroyé une dérogation après vérification du produit et de la situation. Le vétérinaire ne peut délivrer un produit sans autorisation exceptionnelle du FiBL que s'il s'agit de traiter une acétonémie aiguë. L'utilisation doit être consignée dans le journal vétérinaire. Ce produit ne peut pas être stocké en réserve. L'autorisation exceptionnelle du FiBL est aussi nécessaire si un produit est ordonné par le vétérinaire pour le traitement individuel d'une acétonémie non aiguë. Le produit devrait contenir le moins possible de composants critiques. L'autorisation exceptionnelle doit être reçue avant l'utilisation et coûte 50 francs. L'administration prophylactique de propylène glycol et le stockage d'une quantité plus grande que ce qu'il faut pour traiter une seule bête sont interdits. *Barbara Früh, FiBL*

 [www.bioactualites.ch](http://www.bioactualites.ch) > La réglementation bio >  
Critères d'octroi des autorisations exceptionnelles >  
Page 16

Signes d'acétonémie: La vache donne beaucoup moins de lait après le vêlage, mange peu et produit des bouses foncées. *Photo: Service sanitaire bovin*

